



# La lettre d'information de la vie communale Avril 2016 N°57

## Editorial : des efforts payants...

Chaque année, à pareille époque, le bulletin municipal retrace les actions engagées par votre municipalité. Véritable trait d'union entre élus et population, il vous informe également des évolutions réglementaires, ainsi que des pratiques susceptibles de vous venir en aide dans vos démarches au quotidien.

Sur un fond de crise économique européenne, avec les répercussions engendrées sur le budget des États, et par contre-coup, sur celui des collectivités territoriales, la baisse drastique des dotations impacte une fois de plus nos finances communales. Dans cette période que chacun sait extrêmement difficile, nous pouvons néanmoins enregistrer quelques motifs de satisfactions : en effet, en 2016, il n'y aura aucune augmentation, ni des **taux, ni des tarifs des services communaux**.

Simultanément, les subventions aux associations qui participent de façon importante à la vie de notre village demeurent stables et sont maintenues.

Par ailleurs, sous l'action des délégués au SMICTOMME, notamment ceux de HEILIGENBERG, le taux d'enlèvement des ordures ménagères va afficher une baisse pour 2016. Ces résultats sont le fruit des efforts accomplis par la municipalité et les services communaux. Je souhaite profiter de ces quelques lignes pour leur adresser tous mes remerciements. Il est certain que tous ces efforts créent des contraintes. Cependant, il nous permettent de contenir dans la mesure du possible les dépenses et de ne pas avoir à augmenter la pression fiscale. Ainsi grâce à la forte mobilisation du personnel communal et de tous les acteurs de la vie de notre commune, nous pouvons non seulement conserver, mais approfondir l'offre de services rendus aux familles de notre village.

Le conseil municipal œuvre à l'unisson, avec pragmatisme et lucidité. J'en voudrais pour preuve l'élaboration et le vote du budget communal 2016. Il est incontestable que le contexte est d'ors et déjà bien différent des années précédentes. Cependant à HEILIGENBERG, à l'instar du passé, nous articulons notre gestion autour de deux piliers incontournables à mon sens :

- maintenir et améliorer les infrastructures en plaçant le citoyen au cœur de nos préoccupations,
- garder le souci du bon usage des deniers publics.

A présent, je vous laisse découvrir ce nouveau numéro d'« HEILIGENBERG INFOS ». Toute l'équipe municipale et le personnel communal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Pâques.

Votre Maire,  
Guy ERNST

# Informations pratiques

## ➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.**

## ➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 heures 30 à 15 heures 15 – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.**

## ➤ Ouverture de la déchetterie végétale.

La déchetterie pour les végétaux est à nouveau ouverte tous les samedi de 11h à 12h, durant la période estivale. Rappelons que ce sont uniquement les habitants de Heiligenberg qui peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autres déchets qui doivent être transportés dans un des centres de collecte du Select'om.



## ➤ Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire.

Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h 30 à 13h 30 (avec repas) et de 15h 30 à 18 h 30 ; le mercredi de 8h à 9h et de 11h à 13h (avec repas).**

Rappelons que, **pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable** et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr))

## ➤ Ramassage des ordures ménagères

En raison des lundi de Pâques et de Pentecôte, les tournées des camions de collecte des ordures ménagères se feront respectivement **le mercredi 30 mars et le samedi 14 mai.**

## Vie civique

### ➤ Collecte des bouchons.

La collecte dans notre commune a permis de récolter 346 kg de bouchons en 2015. Cette collecte est organisée au profit de l'association Bouchon Bonheur qui aide les personnes en situation de handicap. Rappelons que la collecte concerne les bouchons en plastique, capsules de bière, bouchons en liège, canettes en aluminium type boîte de coca ou de bière. Nous vous invitons à les déposer à **l'agence postale communale** à ses heures d'ouverture au public ou directement chez Roland KAUFFER (03.88.50.12.31), rue des Champs.



### ➤ SMICTOMME : Collecte des ordures ménagères.

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, le SMICTOMME se trouve dans l'obligation de résoudre les points de collecte encore litigieux, notamment l'interdiction qui est faite aux camions d'effectuer des marches arrière pour collecter dans les impasses et l'obligation de desservir tous les usagers. Dans notre commune, plusieurs rues sont concernées à des degrés divers. Une concertation avec les services du SMICTOMME a révélé les nécessités suivantes :



- La **rue du Berger** et la **rue du Hohlweg** où les habitants de ces rues devront rassembler leurs conteneurs à l'entrée de la rue à des emplacements matérialisés et délimités.
- La **rue Sèfel, la rue du Château et la rue du Niederweg** où les places de retournement au bout de ces rues devront être dégagées de tout véhicule en stationnement.
- La **rue du Niederweg** devra être en stationnement interdit les jours de collecte.

L'ensemble de ces mesures feront l'objet d'un arrêté précisant ces dispositions et la date de leur entrée en vigueur, le 15 avril prochain. Les usagers concernés en seront informés. **Rappelons que cet arrêté fera force de loi et sera opposable par les forces de l'ordre à tout contrevenant...** Gageons que la compréhension et l'esprit civique de chacun éviteront d'en arriver à cette extrémité.



# La page des travaux

## ➤ Du bois malade a été valorisé

Dans notre forêt communale, du côté du Gros Chêne, l'équipe municipale a abattu des arbres malades attaqués par le scolyte. En conséquence, la valeur marchande de ce bois est fortement diminuée et les grumes sont boudées par les acheteurs. Fort de ce constat, la commune a procédé rapidement à leur abattage et récupéré ainsi environ 20 m<sup>3</sup> qui seront tranchés en long par une scierie mobile spécialisée. Les planches ainsi coupées seront utilisées notamment pour habiller le dépôt de sel de déneigement et lui rendre un aspect rustique cadrant avec son environnement. Cette opération permet ainsi de valoriser un déchet et d'embellir la façade d'un bâtiment à peu de frais.



## ➤ Maintenance de l'éclairage public



Périodiquement, il est nécessaire de remettre en état un élément de l'éclairage public défectueux. Ces réparations qui consistent la plupart du temps à changer les ampoules, sont effectuées par lots. En effet, ce genre d'intervention nécessite la disponibilité de la nacelle intercommunale qui sera affectée à notre commune pour un ou plusieurs jours. Une laps de temps mis à profit par l'équipe municipale pour effectuer tous les travaux en hauteur. Ainsi, des ampoules ont été changées, des ballasts d'amorçage remplacés et des branches d'arbres envahissantes élaguées. **Nous voulons remercier ici toutes les personnes qui nous signalent des points d'éclairage public en panne, des points souvent reculés qui échappent à notre vigilance et qui seront traités lors de la prochaine « campagne nacelle ».**

## ➤ Réfection de la porte de l'ancien dépôt d'incendie

L'ancien dépôt des pompiers situé rue Neuve est un bâtiment construit en pierres de taille et qui ne manque pas d'un certain cachet. Si les pierres en grès ont bien résisté aux outrages du temps, il n'en est pas de même pour les portes en bois qui sont très dégradées. Afin de lui redonner son lustre d'antan, l'équipe municipale a fabriqué deux portes en bois massif identiques en taille aux originales. Elles bénéficieront encore d'une couche de vernis de protection avant de trouver leur place dans leurs encadrements respectifs.



## ➤ Réfection des anciens bancs de l'école



Dans les sous-sols de la mairie traînaient encore de ces vieux bancs d'école que certaines générations de nos aînés ont encore connus. Ces bancs et tables en bois massif avec encrier et sièges rabattables étaient assemblés pour créer des rangées typiques de nos écoles d'autrefois. L'équipe municipale a décidé de mettre à profit la période hivernale, creuse pour les travaux d'extérieur, pour réparer et remettre en état les bancs pas trop abîmés pour, à l'instar du mécanisme de l'horloge de l'église, conserver, embellir et valoriser ce mobilier chargé d'histoire.

## ➤ Des travaux de connections auront lieu au réservoir

Notre eau potable provient des sources captées dans le massif du Ringelsthal, situé à l'ouest, sur les hauteurs entre OBERHASLACH et WANGENBOURG. Elle transite dans une conduite d'environ 10 km de long et est stockée dans deux réservoirs implantés dans le bâtiment situé au croisement des rues Danneck et Oberweg. Le premier de ces réservoirs date de 1873 et le second de 1957. Ces deux ouvrages bâtis côte à côte offrent une capacité de 100 m<sup>3</sup> chacun. Ils sont reliés entre eux par une conduite interne de manière à ce qu'ils se remplissent et se vident simultanément.



Afin de faciliter les travaux de maintenance du réservoir, ainsi que les travaux de nettoyage de l'infrastructure, une modification du cheminement de cette liaison s'avère aujourd'hui nécessaire. Cette nouvelle connexion, souterraine cette fois, sera mise en place **au courant de la semaine du 4 au 8 avril 2016**. D'importants travaux d'enfouissement de canalisations sont prévus aux abords de l'installation de stockage.

**Ainsi, des coupures d'eau pourront avoir lieu par intermittence durant cette intervention.** Bien entendu, des informations plus précises vous permettant de prendre les dispositions usuelles en pareil cas vous parviendront dans les

délais raisonnables. D'ors et déjà nous vous prions d'excuser cette éventuelle gêne qui ne serait être que passagère et nous vous remercions de votre compréhension.

Par ailleurs, l'ensemble de ces travaux est pris en charge et financé dans sa totalité par la Communauté de Communes de MOLSHEIM-MUTZIG, avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration depuis notre adhésion en 2014.



# La page communale

## ➤ Balade thermique

«Mon habitation est-elle bien isolée? Comment réduire ma facture de chauffage?» Telles étaient les questions que se posait la vingtaine de participants à la soirée «Balade thermique» qui a eu lieu au Foyer St Michel de Heiligenberg.

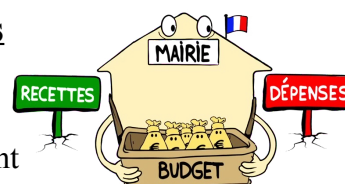
Tous étaient avides de visualiser les photos de leur maison prises avec une caméra thermique. Cet appareil photographique a la particularité de révéler les différentes zones de température du sujet photographié, sous



forme de couleurs allant du blanc-rouge (chaud) au bleu-violet (froid). Une photo qu'il s'agit néanmoins d'interpréter correctement pour éviter les conclusions trop hâtives. C'est l'objectif que s'était fixé le conseiller info-énergie mandaté par le Pays Bruche-Mossig-Piémont pour sensibiliser les propriétaires aux économies d'énergie et leur apporter les clés nécessaires à leur prise de décisions. Dans un premier temps, une sortie sur le terrain avec cet appareil photo spécial a permis de voir l'invisible et de jeter les bases des premières interprétations dans le domaine de l'isolation thermique des bâtiments. Ensuite, de retour dans la salle, la visualisation des photographies thermiques de leur propre maison a vivement intéressé l'auditoire et a donné lieu, sur des points faibles jusque-là insoupçonnés, à un échange d'avis et à des pistes de solution. Des solutions qui passent certes par le repérage de la nature des travaux, mais aussi par le choix des matériaux et la maîtrise des coûts. Un coût qui peut être réduit par les aides financières et des subventions dont les possibilités actuelles ont été présentées au cours de la soirée et qui a donné lieu à un échange d'expériences plus ou moins heureuses. Des échanges qui se sont poursuivis autour du verre de l'amitié offert par la municipalité en présence à cette soirée de l'adjoint au maire Jean-Paul WITZ.

## ➤ Le budget communal 2016 a été voté : les taux restent inchangés

Dans sa dernière réunion, le Conseil Municipal a adopté le Compte Administratif de 2015. Il a pris acte que, malgré la conjoncture actuelle difficile, l'exercice écoulé présente un bilan financier positif grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées et des coûts d'investissements optimisés en collaboration étroite avec nos



partenaires intercommunaux. Pour les différents budgets de 2016, adoptés à l'unanimité, le Conseil a pris l'engagement de poursuivre sur la voie de cette gestion prudente et raisonnée et fait le pari de maintenir un solde positif pour l'année en cours. Il a donc décidé de ne pas augmenter, en ce qui le concerne, la pression fiscale et de maintenir les taux à leur valeur actuelle, à savoir pour la Taxe d'Habitation: 17,55 %; la Taxe sur le Foncier Bâti: 11,34 %; la Taxe sur le Foncier Non Bâti: 57,29 % et la Contribution Foncière des Entreprises : 17,39 %.

## ➤ L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme a été prescrit



En automne 2014, le Conseil Municipal a décidé de s'engager dans la réalisation d'un document d'urbanisme. Dans ce cadre, une réflexion a été engagée et des réunions de travail ont permis aux conseillers de poser les premiers jalons d'un état des lieux urbanistique de notre commune et d'une perspective de développement de notre cadre de vie. Au cours de ces réunions, une certitude s'est peu à peu imposée, celle de l'inadaptation d'une carte communale et de la nécessité raisonnée de s'engager dans l'élaboration d'un PLU. Ainsi, fort de cette conviction, le Conseil Municipal a pris la décision de s'engager dans cette voie.





# La page de l'intercommunalité

Dans les différentes instances intercommunales, les délégués de Heiligenberg ont participé activement aux différentes réunions qui ont eu lieu en ce début d'année. Des projets ont été évoqués et de nombreuses décisions prises. Nous en relevons quelques-unes qui concernent directement notre commune:

## ➤ A la CCRMM (Communauté des Communes de la Région de Molsheim Mutzig)

- La **Commission Élargie du Tourisme** a été sensible à notre patrimoine historique de l'atterrissage du Montgolfier pendant la guerre de 1870. Elle a évoqué le projet de développer cette fête afin d'en faire un grand événement du territoire et impliquer l'Office de Tourisme de Molsheim-Mutzig pour la mise en œuvre du programme,
- La **Commission Eau et Assainissement** a retenu le projet de poser une canalisation pour les eaux usées reliant le collecteur existant situé sur la RD392 à hauteur des premières maisons de Dinsheim sur Bruche jusqu'à l'entrée de Heiligenberg tout au long du chemin du Breuschfeld. Ce chantier sera le premier ouvrage du futur réseau d'assainissement collectif pour notre commune. Il est à noter que ce même chemin est pressenti pour être aménagé en piste cyclable mixte (pour piétons, cyclistes et engins agricoles) desservant Heiligenberg. Notons que tout ce parcours, bien que desservant Heiligenberg est situé sur le ban de Dinsheim sur Bruche.
- Le **Conseil Communautaire** a décidé la création d'une banque de matériel utilisable par toutes les communes de la CCRMM. Si la décision de construction du hall de stockage a déjà été prise, la commission en charge du choix de ce matériel se réunira pour la première fois prochainement.

## ➤ Au SMICTOMME



Le **Comité Directeur** a décidé la **baisse du taux de la redevance** des ordures ménagères, taux qui passera sur notre feuille d'imposition de 7,69% à 7,54%. Une pratique suffisamment rare dans notre paysage fiscal pour ne pas être passée sous silence. Si différents facteurs conjoncturels ont permis cette baisse, il en est un qui concerne le résultat des tris sélectifs. En effet, les efforts accomplis par les usagers dans ce domaine, tant au niveau de l'organisation de cette collecte par le Select'om que du dépôt par les particuliers des déchets ménagers aux points d'apport volontaire des communes ou des centres de collectes, ont permis de dégager de substantielles économies de fonctionnement. Des efforts qui se sont avérés payants et qui, n'en doutons pas, seront poursuivis.

Sur un autre point, la décision a été prise de supprimer les points noirs subsistant dans les communes et concernant les circuits de ramasse des camions de collecte. Les points situés dans notre commune ont été évoqués dans notre rubrique « Vie civique ».

## ➤ Au Syndicat du Collège Louis Arbogast de Mutzig

Le Syndicat Mixte du Collège Louis Arbogast de Mutzig s'est réuni le 11 mars dernier en présence des délégués des communes dont les enfants fréquentent ce collège, et de Marie-Paule KOENIG, déléguée de Heiligenberg. Rappelons que la vocation de ce groupement de commune est de gérer les gymnases de ce collège, l'ancien et le nouveau construit il y a une dizaine d'années. Notons qu'il s'agit de la gestion des gymnases uniquement, les autres infrastructures étant de la compétence du Département. A l'ordre du jour figuraient



l'adoption du Compte Administratif de 2015 et le vote du Budget pour 2016. Dans ce cadre, le Comité Directeur a décidé de ne pas augmenter la contribution fiscale des différentes communes. Cette contribution s'élève au total à 220 000€ soit 344,29€ par élève scolarisé. Pour la commune de Heiligenberg, le montant à payer pour l'année 2016 est de 9640,12€. Cette somme est répartie sur l'ensemble des contribuables et figure sur vos feuilles d'imposition des taxes locales dans la colonne « Syndicat de communes ».

## ➤ Au SIVU Forestier de la Hasel

Le Syndicat Mixte de HASLACH s'est réuni le 10 mars à 18H à la mairie de NIEDERHASLACH. Le président, M. Prosper MORITZ, Maire de NIEDERHASLACH, a présenté à l'assemblée le Compte Administratif 2015 et le budget 2016 qui ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ce SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation **Unique**) a pour mission de gérer la main d'œuvre chargée de l'exploitation forestière pour le compte des communes membres. En effet, les services de l'ONF adressent le plan prévisionnel des coupes aux différentes communes. Ces prévisions, une fois approuvées par la municipalité, sont exécutées par les bûcherons. La maîtrise d'œuvre est assurée par les agents de l'ONF.

Le SIVU recueille auprès de l'ONF toutes les informations nécessaires à la rémunération des bûcherons et au paiement des cotisations sociales. Par la suite, il collecte les fonds pour le remboursement auprès des communes pour le compte desquelles les travaux ont été effectués.

Par le passé, l'ONF effectuait cette mission. Suite à sa réorganisation en 2002, elle ne souhaitait plus prendre cette compétence dans le cadre de la gestion de la forêt communale et la création de cette nouvelle structure s'est avérée nécessaire. Ce syndicat regroupe en son sein les 7 communes issues de la dissolution du Chapitre de HASLACH lors de la révolution : LUTZELHOUSE, OBERHASLACH, NIEDERHASLACH, URMATT, HEILIGENBERG, STILL et DINSHEIM. Se sont également rajoutées trois autres communes, à savoir : MUTZIG, MOLSHEIM et MULBACH.

Le siège se trouve à la mairie de NIEDERHASLACH. Chaque commune membre est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant (pour HEILIGENBERG, le titulaire est M. Guy ERNST, le suppléant étant M. Jean-Claude MACE).

La superficie exploitée est de 3 900 ha. La commune de HEILIGENBERG dispose de 323 ha. Grâce à une bonne gestion, le coût de fonctionnement à l'hectare, resté stable depuis la création du SIVU, est de 10,80 €, ce qui représente une contribution annuelle pour notre commune de 3488,40 € payée sur le budget communal.

# La vie du village

## ➤ Vœux du Maire

Dans sa présentation des vœux qui a eu lieu le 8 janvier dernier, le maire Guy ERNST a fait un tour d'horizon des événements bouleversant la nation et des travaux et réalisations qui ont eu lieu dans notre commune.

Dans son regard sur 2015, il a exhorté chaque citoyen à résister aux divisions et à l'intolérance que des fanatiques essayent de distiller dans la société française. Il a fustigé les grands changements intervenus dans notre territoire: l'intégration de sa commune dans le nouveau canton de MUTZIG et la création de la grande région ACAL.

«J'espère que nous n'aurons pas à regretter ces choix!» s'interroge-t-il en soulignant la forte baisse des aides et dotations financières et que les années à venir s'annoncent particulièrement difficiles pour les petites communes. Néanmoins, de nombreuses réalisations ont vu le jour comme l'a montré la rétrospective en images réalisée par l'adjoint Jean-Paul WITZ qui a retracé une année de vie du village, ses fêtes associatives (14 juillet, Fête Western, Halloween, concours de belote, marché de Noël), ses manifestations paroissiales (concerts), ses commémorations, sa vie scolaire et périscolaire, ses travaux de valorisation du patrimoine, de maintenance des infrastructures. Parmi elles, certaines sont effectuées en partenariat étroite avec la Comcom de la Région de Molsheim Mutzig et le Département, notamment la réfection de la rue Neuve et le bouclage du réseau de distribution d'eau dans la rue des champs.





Il remercia les forces vives de la commune qui « se sont montrées inventives, créatives, combattives pour maintenir le niveau actuel de services à la population ».

Dans son allocution, Marie-Reine FISCHER, Conseillère Régionale, rappela la difficile naissance de la nouvelle grande région ACAL et les inquiétudes qui se sont révélées à cette occasion. Elle affirma la volonté du président Philippe RICHERT de soutenir les projets initiés par les acteurs de chaque territoire.

Pour l'avenir, pas d'annonce de grands projets, mais la vigilance sera de mise et Guy ERNST compte sur la mobilisation de toutes les énergies pour garder «cette qualité de vie que nous ambitionnons tous».

Sur ce thème, l'accent a été mis sur les efforts consentis pour le fleurissement du village, des efforts récompensés par le diplôme d'encouragement décerné à la commune de Heiligenberg. Les lauréats du Concours Communal des Maisons Fleuries ont également été récompensés: 1° prix, Louis PINHEIRO - 2° prix, Marcel NOCK - 3° prix, Alberto DO SACRAMENTO.

### ➤ Fête des Aînés

A l'invitation de la municipalité, les Aînés du village se sont retrouvés au Foyer St Michel pour la traditionnelle fête organisée par la municipalité. Dans son allocution de bienvenue, le maire Guy ERNST a rappelé toute la reconnaissance que «la génération actuelle doit à ses anciens qui ont façonné le village» en proposant une minute de silence à la mémoire des personnes disparues. Toute la journée, l'équipe des conseillers municipaux et du personnel communal s'est mise aux petits soins de leurs aînés en leur servant un repas de fête préparé par un traiteur des environs. Côté animation, Jacky, avec son accordéon, a joué des airs bien connus repris en chœur par l'assistance. D'aucuns se sont sentis des fourmis dans les jambes et ont esquissé quelques pas de danse. Un numéro de claquettes a été présenté par les époux ROUSSEL et des chanceux ont gagné des lots à la tombola. La surprise du jour a été la venue du député Laurent FURST qui, n'ayant pu inclure Heiligenberg dans son marathon des vœux des maires, a tenu à souhaiter la bonne année aux habitants de Heiligenberg. Le maire Guy ERNST a mis à l'honneur les personnes ayant eu leur grand anniversaire remarquable au cours de l'année écoulée et c'est Laurent FURST en personne qui leur a remis le cadeau en leur souhaitant un bon anniversaire et une bonne santé. Il a ainsi félicité Marie-Régine HENNY, 85 ans, Nicole HUBER, 80 ans, Ida MEYER, 80 ans et Raymond SCHWENGLER, 80 ans.



## Concours Communal des Maisons Fleuries

A l'instar des années précédentes, le Concours Communal des Maisons Fleuries est reconduit en 2016.

Le règlement reste le même que les années précédentes: Aucune inscription n'est nécessaire. Au cours de l'été, un jury passera dans le village pour repérer les maisons au fleurissement remarquable visible de la rue. Ce sont ces maisons qui seront retenues et qui participeront au concours communal.



Nous invitons donc chaque habitant à fleurir sa maison, à l'instar des services communaux qui fleurissent les lieux publics. **Nous voulons les remercier ici toutes celles et tous ceux qui, sans ménager leur peine, embellissent notre cadre de vie et contribuent ainsi à offrir à leur concitoyens un cadre de vie coloré et bucolique. Alors...A vos mains vertes !**

### ➤ Une nouvelle entreprise dans notre commune

Nous avons le plaisir d'annoncer la création d'une nouvelle entreprise : l'entreprise « **Jardi' créa** » qui propose ses prestations pour la création, l'aménagement et l'entretien des jardins.

**Jardi' créa** propose ses services dans le domaine de la maçonnerie paysagère, de l'entretien d'espaces verts, plantations, pavage, dallage, terrasse, clôtures...

Adresse : 67, rue Hohlweg 67190 Heiligenberg – tél :03 69 14 63 50 - Email : [contact@jardicrea.fr](mailto:contact@jardicrea.fr)



# Section des Sapeurs-Pompiers de Still-Heiligenberg

La section des Sapeurs-pompiers volontaires de Still-Heiligenberg vient de se réunir pour faire le bilan des activités et interventions réalisées en 2015.

La présence des élus des deux communes et d'un ancien chef de corps a montré que nos sapeurs sont appréciés, des remerciements leurs sont adressés. La minute de silence est effectuée en mémoire des sapeurs décédés en service. Les événements tragiques sont évoqués.

L'effectif total de la section est de 18 personnes. Seul 12 sapeurs sont opérationnels. Le sapeur-pompier LUDMANN Nicolas a intégré la section en 2015. Le « BIP » a alerté 93 fois et la section a effectué 75 interventions sur les deux communes. Le nombre d'alertes a été en légère diminution par rapport à 2014. Les différents responsables ont fait le point des activités au sein de la section. La présence aux cérémonies est appréciée, même si les villageois souhaiteraient voir une équipe plus importante en nombre. Huit manœuvres sont organisées localement, 40 heures de formation sont effectuées pour être et rester opérationnel. Des manœuvres devront se faire également du côté de Heiligenberg. Le sport reste un point faible, un effort est demandé.

Merci au responsable du véhicule pour son implication. Merci au responsable du casernement pour le maintien en bon état et le suivi. Le chef demande l'implication de l'ensemble des sapeurs pour maintenir le bon niveau de propreté ; une journée de travail est prévue.

Le mot de la fin est donné aux représentants de la commune, Mme Lien et Mr Geispieler représentant Mr le Maire de Still, Mr Metzler Fabien représentant le Maire de Heiligenberg.

Le verre de l'amitié est offert par l'amicale des sapeurs-pompiers de Still et son Président le Caporal-chef Klotz Jean-Claude.

La section est heureuse de pouvoir accueillir des personnes volontaires, acceptant de donner du temps pour autrui pour le secours sous toutes ses formes ; cela est possible dès 16 ans. Après une année de formation, l'intégration se fera dans la section locale, le corps départemental des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin pour que le service puisse être à la hauteur des besoins de nos concitoyens.

L'adjudant Metzger Martin et les sapeurs-pompiers de la section, sont à votre écoute pour tout besoin de renseignement. Osez les interpeller !



## La vie de la Paroisse Saint Vincent

### ➤ Des enfants et des parents généreux

Les enfants du catéchisme de Heiligenberg, à l'initiative de leur cathéchète Sylvie BLATTNER ont fabriqué tout au long du mois de novembre des bricolages qu'ils ont vendu au marché de Noël qui a eu lieu à Oberhaslach. A cette occasion, les groupes des différents villages d'Oberhaslach, Niederhaslach et Heiligenberg ont récolté la somme de 500 euros.

Le dimanche 28 février, à l'issue de la messe du 3ème dimanche de carême, ce groupe d'enfants se préparant à la première communion, accompagné de leurs parents est allé remettre le chèque au



Père Denis Ledegar à la chapelle de HautePierre pour soutenir les enfants hospitalisés à travers l'association des Semeurs d'étoiles. **Un grand merci à eux pour leur initiative et cette action en faveur des enfants malades. Joindre les actes à la parole, voilà une belle leçon de générosité !**



# Calendrier des fêtes 2016

A l'invitation de la commission municipale « Fêtes et Cérémonies », les représentants des différentes associations locales se sont réunis pour élaborer le calendrier des fêtes pour 2016

<b>Date</b>	<b>Nom</b>	<b>Association</b>	<b>Lieu</b>
1 mai 2016	<b>Marche du 1<sup>o</sup> mai Maikür</b>	<b>Association Le Montgolfier</b>	Foyer St Michel
18 juin 2016	<b>Fête de la Musique</b>	<b>Association Le Montgolfier</b>	Place Hugo Wegmann ou Foyer St Michel
24 juin 2016	<b>Fête de l'école</b>	<b>Ecole Primaire</b>	Foyer St Michel
16 juillet 2016	<b>Bal populaire et Feu d'artifice</b>	<b>Amicale des Sapeurs Pompiers</b>	Foyer St Michel
24 juillet 2016	<b>Marché aux Puces</b>	<b>Amicale des Sapeurs Pompiers et Association de Tir St Michel</b>	Cour de l'école et village
30 juillet 2016	<b>Journée Pétanque</b>	<b>Association Le Montgolfier</b>	Place du Stand de Tir
13,14 et 15 août 2016	<b>Fête Western</b>	<b>Old West Rangers</b>	Holly Mountain Saloon
15 août 2016	<b>Procession de l'Assomption</b>	<b>Conseil de Fabrique</b>	Eglise et grotte
11 septembre 2016	<b>Messti</b>		
10 et 11 septembre 2016	<b>Journée du Patrimoine</b>	<b>Association Le Montgolfier</b>	Foyer St Michel
5 novembre 2016	<b>Tournoi de belote</b>	<b>Association Le Montgolfier</b>	Foyer St Michel
19 novembre 2016	<b>Dîner dansant</b>	<b>Team Rallye Sport</b>	Foyer St Michel
2 décembre 2016	<b>Marché de Noël</b>	<b>Association des Aventuriers Bricolos</b>	Foyer St Michel
4 décembre 2016	<b>Fête de la St Barbe</b>	<b>Amicale des Sapeurs Pompiers</b>	Foyer St Michel
16 décembre 2016	<b>« Sous le sapin »</b>	<b>Association Le Montgolfier</b>	Foyer St Michel
6 janvier 2017	<b>Vœux du Maire</b>	<b>Commune</b>	Foyer St Michel
7 janvier 2017	<b>Flambée des sapins</b>	<b>Amicale des Sapeurs Pompiers</b>	Place du Sand de Tir
8 janvier 2017	<b>Fête des Aînés</b>	<b>Commune</b>	Foyer St Michel

# La vie associative

## ➤ Une ultime chaleur pour le sapin de Noël

L'amicale des sapeurs pompiers de Heiligenberg a invité la population à venir déposer leur sapin de Noël sur la place du stand de tir afin de les utiliser pour en faire une belle flambée.

C'est pour ce «roi de la forêt» qui, à force d'illuminer notre quotidien ces dernières semaines, s'est desséché petit à petit, une occasion de nous réchauffer le cœur et le corps. Ainsi a-t-on vu de nombreux habitants munis de leur sapin converger vers ce lieu où le bûcher a été allumé à la nuit tombée. Pour chaque sapin apporté, les organisateurs avaient offert une boisson chaude. Petit à petit, on a vu des groupes se former autour des bûches du trappeur avec en main une branche de noisetier avec un morceau de lard enfiché au bout. C'est que, pour les affamés, il était possible de se griller une tranche de lard à déguster sur un bout de pain. Ce fut aussi pour bon nombre de personnes l'occasion de se souhaiter la bonne année au cours de ce premier rendez-vous convivial de l'année. Un rendez-vous qui a été prolongé tard dans la soirée par la fascination créée par la flambée, la chaleur diffusée par les feux et la douce odeur du vin chaud et du lard grillé.



## Prochaines manifestations

### ➤ Maïkür : Marche traditionnelle du 1<sup>er</sup> mai

Comme il est de tradition depuis de nombreuses années, l'association « le Montgolfier » organise une marche matinale le jour du 1 mai. Le parcours surprise sera accessible à toute personne ayant l'habitude de la marche.

Le départ est fixé à **5 h 30 du matin** sur la place de l'église de Heiligenberg.

A l'issue de la randonnée, vers 8h, les participants pourront prendre en commun un **petit déjeuner** au foyer Saint-Michel. La participation à la randonnée est libre, néanmoins une contribution financière de 6 € sera demandée pour le petit déjeuner. A cet effet, l'inscription est obligatoire auprès de l'organisateur Roland KAUFFER au 03 .88.50.12.31 ou 06 45 28 96 90 avant le 29 avril.



### ➤ Conférence : Innovation et compétitivité une nécessité pour nos entreprises

Par rapport à la situation actuelle de l'économie et de ses conséquences sur le marché du travail, l'association Le Montgolfier organise une conférence proposant un point de vue original et positif sur les solutions et les atouts dont disposent certes, nos entreprises, mais également chacun d'entre nous.

Vendredi 1 avril à 19h30 au Foyer St Michel

La conférence sera animée par Jérôme HENRICH, ancien président AIFA ( Innovateurs d' Alsace) et membre du Club de l'Entreprise.

Au cours de cette conférence, il se propose de sensibiliser le public au fait que l'innovation est à la portée de chacun pour peu qu'on ait cet état d'esprit, sans oublier les moyens de protection tels que l'enveloppe Soleau, les brevets, marques, modèles, etc...«Favoriser la créativité de tous, c'est créer le terreau sur lequel germeront les multiples inventions et innovations dont la France a tant besoin!» L'entrée est libre.





# La vie de l'école

## ➤ L'école fête Carnaval

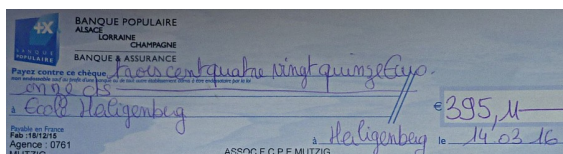


En cette période de carnaval, on a vu arriver à l'école bon nombre de cow-boys, indiens, princesses et autres héros de bandes dessinées. C'est que les élèves et leurs maîtresses ont décidé de fêter carnaval. A cette occasion, enfants et parents ont rivalisé d'imagination pour se fondre dans leur déguisement préféré. Accompagné des parents d'élèves, la joyeuse troupe a parcouru quelques rues du village en créant une folle ambiance carnavalesque à force de confettis et autres serpentins. De retour dans la cour de l'école, la fête a continué autour d'un goûter préparé par l'équipe éducative.



## ➤ Vente de chocolats

A l'approche des fêtes de Pâques, l'association des parents d'élèves de Heiligenberg a organisé une vente de chocolats. A l'instar de l'opération « vente de mannele », cette action a permis de soutenir financièrement les activités de l'école organisées par la coopérative scolaire. A cet effet, les délégués ont invité les habitants à commander les œufs et autres lapins en chocolat très prisés pendant cette période de fête. Ainsi, une quinzaine de cartons ont été réceptionnés et leur contenu livré aux différents acheteurs. Cette opération a permis aux parents de remettre à la coopérative scolaire de l'école un chèque d'un montant de 395,11 euros exactement.



**Nous nous associons aux délégués des parents pour adresser de chaleureux remerciements à toutes les personnes qui, par leur action ou leur commande, ont permis de soutenir notre école communale.**

## ➤ Boîte aux lettres pour les parents d'élèves



A la demande des représentants élus des parents d'élèves, la commune a installé une boîte aux lettres spécifique pour les parents. Cette boîte aux lettres est située à l'entrée de l'école à côté de celle de l'école recevant le courrier pour la Direction. Elle est destinée à recevoir le courrier pour les représentants de parents, courrier postal certes, mais aussi les messages des parents pour leurs représentants au Conseil d'Ecole. Ces derniers nous précisent que cette boîte aux lettres est relevée journalièrement par l'une ou l'autre déléguée. Nous invitons donc quiconque à transmettre à travers ce canal tout message qu'il aurait à envoyer aux délégués des parents d'élèves, dans le respect et la bienséance qui sied à tout

rapport humain, conformément au règlement de l'école.

# L'accueil périscolaire

Pendant cette période d'avant Pâques, les enfants fréquentant l'accueil périscolaire ont bricolé d'arrache-pied sur le thème de pâques. Il faut dire qu'actuellement ce sont 17 enfants qui sont inscrits et qui fréquentent régulièrement le périscolaire. Relevons que la fréquentation moyenne de midi est relativement stable, de 10 à 11 enfants en moyenne et peut varier de 8 au minimum jusqu'à 13 au maximum. Concernant



le mercredi, l'accueil est beaucoup plus aléatoire. La plupart des matins du mercredi, aucun enfant n'est inscrit. A midi, les inscriptions sont un peu plus nombreuses et Maguy, l'animatrice, accueille des enfants environ un mercredi sur deux. L'ouverture de l'accueil du mercredi semble donc s'organiser autour du principe de l'accueil à la demande. Lorsque aucune demande n'est enregistrée, le périscolaire est fermé.

Toujours est-il qu'entre la prise des repas à midi et les activités de détente sur les ateliers de l'espace ludique de l'aire de jeu, quand il fait beau temps, les enfants ont trouvé le temps de confectionner de mignons lapins et poussins qui fleurissent bon le printemps. Gageons que ces œuvres d'art trouveront dans les familles une place de choix dans l'agencement des décorations.



## Dates à retenir

- **Vendredi 1 avril 2016 à 19H30 : Conférence : « Innovation et compétitivité une nécessité pour nos entreprises » au foyer St Michel**
- **Dimanche 1 mai à 5H30 : MAÏKÜR - Marche traditionnelle du 1° MAI – Rendez-vous sur la place de la mairie**
- **Dimanche 8 mai 2016 à 11H : Cérémonie de commémoration au monument aux morts**

## ETAT CIVIL



### ➤ Grands anniversaires

Nous souhaitons un bon anniversaire à nos concitoyens :

- **Monsieur Alfred MULLER** qui a fêté ses **80 ans** le **8 janvier** dernier
- **Monsieur Jacques CHAUMONT** qui a fêté ses **80 ans** le **14 janvier** dernier
- **Monsieur Valentin JAKOBI** qui a fêté ses **85 ans** le **10 février** dernier
- **Monsieur Marcel MISERT** qui a fêté ses **90 ans** le **2 mars** dernier
- **Madame Béatrice FETZER** qui fêtera ses **85 ans** le **4 avril** prochain

### ➤ Naissances : Nous accueillons parmi nous

- **Clémentine Anne VOGLER**, née le **27 février 2016** à **SCHILTIGHEIM**, fille de **Pierre VOGLER** et **Marie DOUNOVETZ**, lotissement **DANNECK**

Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

### ➤ Décès : Nous déplorons le décès de :

- **M. Antoine FRIEDERICH**, natif de **Heiligenberg**, décédé à **Strasbourg** dans sa **73<sup>e</sup>** année.

A la famille dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

\*\*\*\*\*



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)

Adresse de notre site Internet : [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)

Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig** :  
[www.cc-molsheim-mutzig.fr](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr)



Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : **Guy ERNST**, **Jean-Paul WITZ**, **Fabien METZLER**, **Jean-François SCHNEIDER**, **Anny KAUFFER**, **Jean-Claude MACE**, **Christian BENDELE**, **Emilie BESSON**, **Véronique KIEFFER**, **Christian REPIS**.

Diffusion prévue le 25 mars 2016

Tirage : 280 exemplaires